



## GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information  
1701, rue Parthenais, UO 1110  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1706 359

15 janvier 2018

**OBJET :** **Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) concernant les effectifs policiers.**

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 26 juin 2017, visant à obtenir l'évolution des effectifs de la Sûreté attribués à la surveillance de la menace terroriste au Québec de 2013 à 2017.

Nous vous transmettons les données demandées. Celles-ci ont été extraites en date du 1<sup>er</sup> avril pour chaque année.

- En 2013 : 18 policiers;
- En 2014 : 16 policiers;
- En 2015 : 18 policiers;
- En 2016 : 18 policiers;
- En 2017 : 19 policiers.

Nous tenons à vous informer que ces données n'incluent pas les dossiers quotidiennement traités par les unités locales assurant la livraison des services de première ligne en enquête et en gendarmerie.

Il est à noter que ces effectifs sont également soutenus par des employés civils et plus de 300 enquêteurs en crimes majeurs qui réalisent des enquêtes annuellement.

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

### ORIGINAL SIGNÉ

Émilie Roy  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,